

- Les autres aides

Vous avez un projet de création d'entreprise et vous cherchez des conseillers pour le finaliser ?

Vous avez déjà finalisé votre projet et vous recherchez des aides pour créer, développer, moderniser votre entreprise ?

Le tableau ci-dessous donne un aperçu des aides disponibles en région Centre suivant votre besoin : aide à la création, aide à l'innovation...avec les organismes à contacter.

	<b>DISPOSITIF</b>	<b>NATURE ET MONTANTS</b>	<b>ORGANISME</b>
<b>AIDE À LA CREATION / REPRISE</b>	Constitution / Renforcement de fond propre	Bénéficiaires : - créateur d'une entreprise au moment de la création ou dans les 3 ans consécutifs à son immatriculation - repreneur d'entreprise au moment de la reprise ou dans l'année qui suit son acquisition Secteurs exclus : Agriculture pure, professions libérales réglementées, chaînes commerciales, commerce non sédentaire. Aide : Prêt sans garantie et sans intérêt sur une durée de 2 à 3 ans, de 1 500 à 8 000€. Apport personnel obligatoire.	<b>CHER INITIATIVE</b> 11 rue Maurice ROY 18023 Bourges Cedex  Beatrice Boiron Tel : 02 48 67 83 33 Email : <a href="mailto:cherinitiative@lecarredescreateurs.com">cherinitiative@lecarredescreateurs.com</a>
	Renforcement de la capacité financière des entreprises en création ou reprise	CREATEM : - <u>Secteurs</u> : * communes > 7 000 habitants : entreprises artisanales alimentaires et de production * communes < 7 000 habitants : entreprises artisanales, commerce de première nécessité et café-hôtel-restaurant. - <u>Requis</u> : un minimum de 10 000€ HT d'investissement. - Aide : plafonnée à 30 000€, moitié avance, moitié subvention.	<b>CONSEIL REGIONAL</b> Antenne du Cher 1 place Planchat 18000 BOURGES Tel : 02 48 69 76 85
	Soutien à la création d'un premier établissement en région Centre	CAP'CREATION : La Région Centre souhaite accompagner les projets d'entreprises dans le cadre d'une	<b>CONSEIL REGIONAL</b> Antenne du Cher 1 place Planchat

	logique globale intégrant les volets technico-économiques, sociaux et environnementaux. Le Conseil régional priorise les dossiers de création, de développement (investissement matériel, innovation, reprise d'entreprise, recours au conseil et développement international), de formation et de R&D.	18000 BOURGES Tel : 02 48 69 76 85
Apport en Capital	Création et Croissance Centre a vocation à prendre des participations au capital des entreprises en création ou lors d'un premier développement. <u>Aides :</u> - apport de fonds propres, dans une fourchette comprise entre 25 K€ et 80 K€, à des PME PMI en création ou en 1er développement - suivi technique, juridique et financier.	<b>CREATION ET CROISSANCE CENTRE</b> Maison des Entreprises 14 boulevard Rocheplatte 45058 Orléans Cedex 1  Florence DUMAS Tél : 02 38 78 18 15 Email : <a href="mailto:fdumas.ccd@wanadoo.fr">fdumas.ccd@wanadoo.fr</a> Site web : <a href="http://www.creationcroissancecentre.com">www.creationcroissancecentre.com</a>
Pour les créateurs n'ayant pas accès au crédit bancaire	Financement adapté au projet pouvant aller jusqu'à 10 000 € (un prêt solidaire, aides complémentaires et éventuellement un prêt de matériel). L'ADIE vous accompagne dans la réalisation de votre projet.	<b>ADIE</b> 6 r Daniel Mater 18000 BOURGES Tel : 02 48 26 59 36
Accompagnement et actions collectives ou individuelles d'information et de formation	Le service création d'entreprise met à la disposition des créateurs et repreneurs d'entreprise un panel d'outils pour les aider dans leur projet.	<b>CCI du CHER</b> Service création d'entreprise Tel : 02 48 67 80 74 Email : <a href="mailto:biacopinelli@cher.cci.fr">biacopinelli@cher.cci.fr</a>

<b>AIDE À L'INNOVATION, RECHERCHE ET DEVELOPPEMENT</b>	Aide pour une première initiative d'innovation ou d'amélioration au sein des petites entreprises	<u>Prestation Technologique Réseau (PTR) :</u> Subvention pouvant atteindre 5 000€ HT. Le projet accompagné financièrement par la PTR doit être réalisé par un prestataire externe, choisi par l'entreprise en concertation avec le membre du réseau.	<b>ARITT Centre</b> Animateur RDT Centre Tel : 02 38 88 86 07 – Email : bernard.rosenzweig@arittcentre.fr
	Aide aux créateurs pour préciser le plan d'entreprise et valider la faisabilité du projet d'innovation	<u>Bénéficiaire :</u> * Personne physique assujettie à l'impôt en France. * PME dont la création effective date de moins de 3 ans. <u>Aide :</u> financement du projet jusqu'à 50% par subvention, par avance à taux zéro, remboursable en cas de succès. Plafond fixé à 25 000€. Financement pour la conception et la définition du projet, études de faisabilité commerciales, technique, juridique et financière, recherche de partenaires...	<b>OSEO anvar</b> Centre d'innovation 10, rue Léonard de Vinci 45 074 ORLEANS Cedex 2 Tel : 02 38 69 80 01 Email : centre.oseoanvar@oseo.fr
	Aide pour une prestation de l'amont à l'aval autour du dépôt de brevet	<u>Prestation Technologique Réseau Propriété Industrielle (PTR PI) :</u> Elles portent sur l'organisation d'une veille technologique, la recherche des conditions optimales de valorisation d'un projet à l'international, les conseils juridiques et aide à l'élaboration de contrats, de licences... Aide : la part subvention de la PTR PI ne peut pas excéder 75% du devis global plafonné à 5 000€.	<b>INPI</b> Pour la Région Centre Tel : 01 53 04 52 70 Email : jcardon@inpi.fr
	Aide aux programmes de Recherche et Développement	<b>CAP'RECHERCHE &amp; DEVELOPPEMENT :</b> La Région Centre souhaite accompagner les projets d'entreprises dans le cadre d'une logique globale intégrant les volets technico-économiques, sociaux et environnementaux. Le Conseil régional priorise les dossiers de création, de développement (investissement	<b>CONSEIL REGIONAL</b> Antenne du Cher 1 place Planchat 18000 BOURGES Tel : 02 48 69 76 85

		matériel, innovation, reprise d'entreprise, recours au conseil et développement international), de formation et de R&D.	
<b>AIDE À LA MISE AUX NORMES / MODERNISATION</b>	Mise aux normes d'hygiène, de sécurité et d'environnement et la modernisation apportant un gain qualitatif réel des entreprises artisanales.	<p>FREMA :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- <u>Secteurs</u> :</li> <li>* entreprises immatriculées au RM dans l'alimentaire, la production, la mécanique et le pressing</li> <li>* entreprises immatriculées au RCS dans la restauration, le commerce alimentaire non sédentaire</li> <li>- <u>Aide</u> :</li> </ul> <p>Entre 10 000€ et 61 000€ HT, sous forme d'avance remboursable.</p>	<p><b>CONSEIL REGIONAL</b>          Antenne du Cher          1 place Planchat          18000 BOURGES          Tel : 02 48 69 76 85</p>
	Mise aux normes des équipements transportant des denrées périssables	<p>Aide aux commerçants et artisans non sédentaires, réalisant des tournées et/ou des marchés</p> <p><u>Requis</u> :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- siège dans une ville &lt; à 4500 habitants</li> <li>- exploitation des locaux subventionnés pendant 5 ans</li> </ul> <p><u>Aide</u> : 20% d'un plafond de dépenses subventionnables de 15245€ HT, soit 3049€</p>	<p><b>CONSEIL GENERAL DU CHER</b>          Place Marcel Plaisant          18023 BOURGES CEDEX          Tel : 02 48 27 80 00</p>
	Modernisation des fonds de commerce existants	<p><u>Requis</u> :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- montant minimum des travaux de 3049€</li> <li>- exploitation des locaux subventionnés pendant 5 ans</li> </ul> <p><u>Aide</u> : 20% d'un plafond de dépenses subventionnables de 30500€ HT, soit 6100€</p>	<p><b>CONSEIL GENERAL DU CHER</b>          Place Marcel Plaisant          18023 BOURGES CEDEX          Tel : 02 48 27 80 00</p>
	Mise aux normes des laboratoires des entreprises artisanales	<p><u>Secteurs</u> : alimentaire et traiteurs.</p> <p><u>Requis</u> :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- montant minimum des travaux de 3049€</li> <li>- exploitation des locaux subventionnés pendant 5 ans</li> </ul> <p><u>Aide</u> : 20% d'un plafond de dépenses</p>	<p><b>CONSEIL GENERAL DU CHER</b>          Place Marcel Plaisant          18023 BOURGES CEDEX          Tel : 02 48 27 80 00</p>

		subventionnables de 30500€ HT, soit 6100€	
<b>CONSEIL</b>	Recherche de compétences spécialisées	Il permet à des porteurs de projet, personnes physiques, ou à des entreprises nouvellement constituées d'avoir recours à des compétences externes et spécialisées pour la réalisation d'études (marché, faisabilité, étude de process...).	<b>CRCI Centre</b> 6 rue Pierre et Marie Curie - BP 109 45142 Saint-Jean-de-la-Ruelle Cedex Tél : 02 38 25 25 25 E-mail : info@centre.cci.fr
	Conseil pour le développement	<b>CAP'DEVELOPPEMENT :</b> La Région Centre souhaite accompagner les projets d'entreprises dans le cadre d'une logique globale intégrant les volets technico-économiques, sociaux et environnementaux. Le Conseil régional priorise les dossiers de création, de développement (investissement matériel, innovation, reprise d'entreprise, recours au conseil et développement international), de formation et de R&D.	<b>CONSEIL REGIONAL</b> Antenne du Cher 1 place Planchat 18000 BOURGES Tel : 02 48 69 76 85
<b>AIDE AU RECRUTEMENT</b>	Soutien et développement de l'emploi	<b>CAP'EMPLOI :</b> La Région Centre souhaite accompagner les projets d'entreprises dans le cadre d'une logique globale intégrant les volets technico-économiques, sociaux et environnementaux. Le Conseil régional priorise les dossiers de création, de développement (investissement matériel, innovation, reprise d'entreprise, recours au conseil et développement international), de formation et de R&D.	<b>CONSEIL REGIONAL</b> Antenne du Cher 1 place Planchat 18000 BOURGES Tel : 02 48 69 76 85
	Aide au recrutement pour l'innovation	Le recrutement (CDD ou CDI) doit correspondre à une création effective de poste et à l'embauche réelle d'un nouveau salarié. La personne recrutée doit être affectée à des tâches de R&. <u>Aide</u> : Elle finance jusqu'à 50% des dépenses	<b>OSEO anvar</b> Centre d'innovation 10, rue Léonard de Vinci 45 074 ORLEANS Cedex 2 Tel : 02 38 69 80 01 Email : centre.oseoanvar@oseo.fr

		liées à l'embauche sur une période de 12 mois. Le plafond de cette aide varie entre 13 000 € et 30 000 € selon le diplôme de la personne recrutée.	
	Aide à la création d'emplois	Dispositif destiné aux PME du Cher de moins de 250 salariés qui complète l'aide accordée par la région. <u>Aide</u> : 2000€ par emploi CDI dans la limite de 30 emplois, au-delà, 500€ par emploi supplémentaire.	<b>CONSEIL GENERAL DU CHER</b> Place Marcel Plaisant 18023 BOURGES CEDEX Tel : 02 48 27 80 00
<b>AIDE À LA FORMATION</b>	Développement des compétences des salariés	<b>CAP'FORMATION :</b> La Région Centre souhaite accompagner les projets d'entreprises dans le cadre d'une logique globale intégrant les volets technico-économiques, sociaux et environnementaux. Le Conseil régional priorise les dossiers de création, de développement (investissement matériel, innovation, reprise d'entreprise, recours au conseil et développement international), de formation et de R&D.	<b>CONSEIL REGIONAL</b> Antenne du Cher 1 place Planchat 18000 BOURGES Tel : 02 48 69 76 85
<b>AIDE À L'INVESTISSEMENT</b>	Pour la création d'entreprise	- <u>Secteurs</u> : entreprises immatriculées depuis moins de 12 mois dans les secteurs de production industrielle ou artisanale, les services à l'entreprise, les services aux particuliers au cas par cas. - <u>Activités exclues</u> : le négoce, activité commerciale et la distribution. - <u>Aide</u> : 50% avance remboursable sans intérêt et sans garantie et 50% subvention d'investissement, plafonné à 61 000€	<b>AGENCE DE DEVELOPPEMENT DU CHER-ADC</b> 9 boulevard Lahitolle BP 2031 18026 BOURGES Cedex Tél. : 02 48 69 72 72 Fax. : 02 48 69 71 91

<b>AIDE AU DEVELOPPEMENT</b>	Pour développer l'activité de l'entreprise	<b>CAP'DEVELOPPEMENT :</b> La Région Centre souhaite accompagner les projets d'entreprises dans le cadre d'une logique globale intégrant les volets technico-économiques, sociaux et environnementaux. Le Conseil régional priorise les dossiers de création, de développement (investissement matériel, innovation, reprise d'entreprise, recours au conseil et développement international), de formation et de R&D.	<b>CONSEIL REGIONAL</b> Antenne du Cher 1 place Planchat 18000 BOURGES Tel : 02 48 69 76 85
	Aide pour favoriser la création d'emplois FDATIS (Fonds d'aide au tertiaire, à l'industrie et aux services)	Programme d'investissement immobilier comprenant l'acquisition et l'aménagement de terrain ou acquisition, construction et / ou aménagement d'un bâtiment en vue de l'installation ou de l'extension d'une entreprise. Plusieurs plafonds existent suivant le nombre d'emplois créés.	<b>CONSEIL GENERAL DU CHER</b> Place Marcel Plaisant 18023 BOURGES CEDEX Tel : 02 48 27 80 00
<b>INCUBATEUR PEPINIERE</b>	Incubateur régional	Soutient et accompagnement des projets de création d'entreprises reposant sur une innovation technologique, en s'appuyant sur des centres de compétence comme l'Université d'Orléans, l'Université de Tours, le BRGM, le CEA, l'IRD, l'ENSI de Bourges, le CNRS, l'INRA, les pôles de recherche, les CRITTs et les Centres Techniques. Aide : financement (à concurrence de 5000 euros) des études préalables à la création d'entreprise. En partenariat avec Centre-Incubation, de nombreux projets reçoivent un financement complémentaire de OSEO-ANVAR.	<b>LANCEO – ARITT Centre</b> 5, rue du Carbone 45072 ORLEANS CEDEX 2 Tel : 02 38 88 83 64 <a href="http://www.lanceo.fr">www.lanceo.fr</a>
	Le Carré des Créateurs	Pour les porteurs de projet innovant, les créateurs d'entreprise, des prestations vous sont proposées :	<b>ADIC</b> 9, Bd Lahitolle 18 000 BOURGES

		<ul style="list-style-type: none"><li>- bureaux de passage</li><li>- salle de réunion</li><li>- bureaux et / ou ateliers modulables équipés</li><li>- services : accueil, secrétariat, fax, téléphone, Internet, gestion de courrier..</li><li>- accompagnement personnalisé</li><li>- accès à un réseau d'expertises, à des sources de financement et à des formations</li></ul>	Tel : 02 48 67 83 30
--	--	---	----------------------